



Enregistrement : 0 430  
Habilitation : HA 430

**Président :**  
Serge QUARTESAN  
26 bis rue des Maquisards  
90300 VETRIGNE

Le 21

Décembre 2018,

Tel/Fax : 03 84 26 19 51

Portable : 06 89 55 98 07

E-mail: [dgengis.khan@orange.fr](mailto:dgengis.khan@orange.fr)

Objet : Procès-Verbal d'assemblée générale 2018

L'assemblée générale du Club Canin 90 a eu lieu le Vendredi 18 Décembre 2018 à 19h30 au bungalow du club.

Membres présents : 21

Membres excusés : 6

Le Président remercie les membres d'être venus aussi nombreux, présente et remercie Madame Pauluzzi, Adjointe au Maire et Responsable des Associations pour sa présence, ce qui prouve l'intérêt que porte la municipalité à ses associations.

Il souligne que la commune nous tond le terrain et nous fait bénéficier de l'eau et de l'électricité gratuitement pour nos installations. De plus, elle accorde une subvention au club.

En contrepartie, nous ne demandons jamais rien de particulier et il est important de souligner que tous les membres se comportent en gens civilisés, résultat, pas de problèmes à signaler à ce jour.

Le Président laisse à la charge de Madame Pauluzzi de remercier Monsieur le Maire et son Conseil Municipal et lui donne la parole en fin d'assemblée.

Pour les remercier des services qu'ils rendent lorsque nous organisons le stage de pistage et le concours annuel, le Président a invité ses collègues du Club de Maîche et son Responsable Pistage, ainsi que le Président du club de Valentigney et son épouse pour l'apéritif dînatoire qui suivra cette assemblée. Ils sont tous les quatre excusés.

### **ANNEE 2018**

Elle s'est écoulée sans accident, ni incident.

Les sections, selon nos bonnes habitudes, se gèrent toujours elles-mêmes. Le Président brosse rapidement le travail des sections et précise que, comme d'habitude, il sera laissé au responsable de chaque section de faire le point sur leurs activités.

Les dimanches matins, a toujours lieu l'éducation des maîtres et des chiens.

Anne s'occupe des débutants et effectue un très bon travail.

Le nombre des adhérents reste stable malgré un Turn Over qui fait que nous dépassons rarement les 15 adhérents dans cette section. Il faut savoir que l'adhérent du dimanche matin ne vient que pour obtenir une obéissance minimum de son chien. Souvent il disparaît en cours d'année.

En principe, la suite à donner à l'éducation serait d'intégrer le groupe de Jean dans lequel l'obéissance est déjà plus poussée pour se terminer dans l'équipe de la discipline obéissance.

Malheureusement à quelques très rares exceptions près, comme écrit précédemment, dès que les gens ont obtenu un minimum d'obéissance, au sens écoute de leur chien, ils disparaissent de la circulation.

De nos jours, on n'arrive plus à fidéliser les gens, certainement un fait de société. Cette défection est sans doute due aux nombreuses activités qui sont maintenant à la portée de tous. Il en est de même en ce qui concerne les autres sections qui ne sont, de ce fait, plus alimentées.

D'après le Président, c'est un phénomène qui touche pratiquement la majorité des associations où le sang neuf se fait de plus en plus rare.

Il en est de même en ce qui concerne le **BENEVOLAT**. Les bénévoles se sont de moins en moins nombreux. C'est une "espèce" en voie de disparition.

**Un exemple :** Au mois de septembre, la section pistage a organisé son traditionnel stage de pistage dans le Haut-Doubs, suivi par un concours de pistage. **Il n'y a plus de nouveaux stagiaires**, il ne reste plus que les anciens qui reviennent d'année en année. **On compte aussi de moins en moins de concurrents, de plus**, les frais sont en augmentation.

Chapitre clos concernant les activités 2018.

### **RAPPORT DU TRESORIER, JEANROY Serge**

Le trésorier, grâce à un tableau lisible pour tous, présente le bilan de l'année écoulée. Ce dernier ne présente pas d'anomalies et est positif.

Il obtient le quitus à l'unanimité

### **EDUCATION DU DIMANCHE MATIN par Anne BOSSENMEYER**

L'éducation se déroule les dimanches matins de 08h45 à 10h00.

Il est précédé par une promenade en groupe des chiens à l'extérieur de l'enceinte du club, dirigée par un moniteur.

Pour le moment, tout se passe bien, mais le Président, pour parer à toute éventualité, va se renseigner auprès de l'assurance du club pour savoir quelles seraient les responsabilités qui seraient engagées en cas de problèmes entre chiens, membres et promeneurs étrangers avec ou sans chiens.

Comme déjà écrit Anne se montre à la hauteur de sa tâche. Elle est inscrite au stage de moniteur 1<sup>er</sup> degré qui se déroulera à Dambenois. Ce stage se déroulera sur 3 mois, Janvier, Février, Mars 2019, à raison de 2 jours par mois.

### **OBEISSANCE DU DIMANCHE MATIN par Jean BOSSENMEYER**

Là aussi tout se passe bien. Jean demande la possibilité d'utiliser le terrain d'Agility pour éviter que les gens ne se lassent. La responsable de cette section est d'accord. Les deux responsables définiront entre eux les règles d'utilisation.

Jean regrette aussi de ne pas avoir de nouveaux propriétaires et de chiens à envoyer au niveau supérieur.

Il insiste sur le fait qu'il existe un site du club qu'il faut alimenter.

### **OBEISSANCE par Sylvie QUIOT**

Là se pose le problème de l'âge des chiens. Ces derniers sont tous à la retraite. Les propriétaires ne veulent pas posséder deux chiens à la fois, ce qui a comme effet une faible présence aux entraînements et pas de participation aux concours.

Sylvie annonce qu'une démonstration sera faite lors de la journée club dont la date n'est pas encore définie et qu'un concours est programmé en Novembre. Ce concours sera jugé par Monsieur Aebischer, membre du club.

Des CSAU pourront être passés à cette occasion pour les membres des autres clubs ainsi que pour ceux de notre club.

Jean se chargera en temps voulu de voir qui pourra se présenter.

### **AGILITY par Audrey NIFFENECKER**

Tout suit son cours. La section s'entraîne régulièrement et participe à des concours. Audrey se félicite d'avoir le plus jeune concurrent en la personne de son fils AXEL.

La section fera également une démonstration lors de la journée club pour essayer de trouver de nouvelles vocations.

## RCI DISCIPLINE INTERNATIONALE

Cette discipline s'appelle désormais **IPO** (Internazional Prüfung Ordnung, cela signifie chien de protection) et comporte 3 parties, l'OBEISSANCE, LE PISTAGE, LA DEFENSE. Malheureusement, le club ne dispose plus de personne pour assurer la partie DEFENSE.

Le seul à pratiquer cette discipline est le Président. Il se voit dans l'obligation de prendre une licence en Alsace pour deux de ses chiens, ce qui entraîne des déplacements assez longs.

## PISTAGE FRANÇAIS

La section est toujours en sommeil, pas de volontaires. Lorsqu'il y en a, ils viennent une ou deux fois et c'est terminé. Cela est sans doute dû au fait que cette discipline se pratique par tous les temps en extérieurs, au milieu des champs, donc, les entraînements aussi.

A l'adresse de madame Pauluzzi, il faut savoir que nous avons, pendant plusieurs années, tenu le haut du pavé dans cette discipline en Franche-Comté.

Au CC 90, plusieurs chiens ont été qualifiés au niveau national, et pendant 5 à 6 ans, 7 à 8 chiens ont été qualifiés en même temps sur les 24 participants annuellement au Championnat de France.

Un chien du CC 90 a été 4 fois Champion de France toutes races, et ce, pendant 4 années consécutives.

Il a représenté le club de DANJOUTIN pendant 11 ans durant lesquels il s'est toujours hissé sur les podiums.

Il a aussi gagné 7 fois le Championnat de France Berger Allemand.

Il possède d'ailleurs un palmarès jamais égalé à ce jour.

**MAIS CECI EST MAINTENANT DU PASSE.**

## ACTIVITES 2019

### **Obéissance :**

Comme annoncé par Madame QUIOT, la section obéissance organisera un concours d'obéissance. A cette occasion, comme déjà souligné plus haut, des passages de CSAU pourront être organisés.

## CSAU

### **CERTIFICAT DE SOCIABILITE APTITUDE A L'UTILISATION.**

### **Pistage :**

Au mois de septembre, malgré la suppression du concours de pistage annuel, le Président organisera un stage de pistage.

Afin d'attirer de nouveaux stagiaires, une nouvelle idée a été émise, idée dont les tenants et aboutissants sont en chantier.

### **Expositions :**

Le Président annonce qu'un chien et une chienne participeront à des expositions spéciales de race en France et en Allemagne.

## QUESTIONS DIVERSES

Le Président n'a pas reçu de questions de la part des adhérents comme ils étaient invités à le faire sur la convocation de l'assemblée générale.

DONC TOUT VA BIEN.

### **DIVERS EN VRAC**

En ce qui concerne ces DIVERS, je remercie une nouvelles fois les adhérents en ce qui concerne la discipline et le respect des installations de la commune, plus précisément, l'aire de jeux des enfants où ils interdisent formellement à leurs chiens de poser, ne serait-ce qu'une patte.

Comme d'habitude, pas de chiens non plus sur les terrains de foot-ball conformément aux inscriptions que l'on trouve sur les panneaux qui bordent ce dernier.

Concernant ce point, la commune est bien consciente que ce désagrément provient de personnes étrangères au club. Le Président et madame Pauluzzi ont, tous deux, eu l'occasion de constater l'incivilité de certaines personnes.

La cabane qui se trouve sur le terrain est souvent squatté par des jeunes. On y trouve des déchets divers.

Le terrain est aussi utilisé par des non membres.

#### **Eclairage du terrain :**

En concertation avec Madame PAULUZZI, nous allons revoir l'éclairage du terrain.

Il va falloir changer les interrupteurs trop exposés aux intempéries.

**Vœux du Maire de Danjoutin** : Ils ont été présentés le Vendredi 4 Décembre à 19 Heures

**Journée club** : A prévoir lors d'une prochaine réunion de comité.

#### **Société Canine De Franche Comté :**

La nouvelle dénomination est :

#### **ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE FRANCHE – COMTE**

C'est notre organisme de tutelle. Le club donne chaque année une cotisation s'élevant à 80 euros.

Vous pouvez y adhérer moyennant une cotisation simple de 16 euros individuellement ou de 20 euros pour un couple.

Outre avoir un droit de vote à l'assemblée générale, vous pouvez recevoir une subvention au cas où vous participeriez à un Championnat de France. A savoir qu'il faut toujours en faire la demande.

Cela donne aussi un accès gratuit à toutes les manifestations organisées par L'ACT FC :

- Un accès à un service de renseignements
- Une réduction sur les engagements aux expositions, confirmations organisées par l'association.
- Un accès privé sur son site

L'AG de l'ACT aura lieu le dimanche 10 Février 2019 à 10 heures à Châteaufarine à Besançon.

6 postes sont à pourvoir, les candidatures sont à présenter pour le 10 Janvier 2019 dernier délai.

Pour tous renseignements supplémentaires adressez-vous au président idem pour l'ordre du jour.

#### **Journée travail :**

Il faudra penser à enlever ou redresser les caches fixes.

Si mes souvenirs sont bons, elles sont scellées avec de gros blocs de béton. Elles ne servent plus à rien et elles sont vieilles et déchirées, voire pliées par les engins de tonte.

#### **Local costumes :**

Le local où on faisait sécher les costumes d'hommes assistants a été rendu à la commune sur demande de madame Pauluzzi. Ce dernier ne servait d'ailleurs plus, si ce n'est d'entreposer des vieilleries. Le Président a tout amené à la déchèterie.

#### **Cotisations :**

Elles restent inchangées pour 2018.

Le comité décide de ce qui suit lors de la réunion du 18 Janvier :

- A partir de 2019, les cotisations et les licences seront scindées :
  - o Simple : 60 euros annuellement du 01 Janvier au 31 Décembre.
  - o Couple : 90 Euros

**Autres cotisations :**

- Licences CUNCBG : 20 euros
- Licences Agility 17 euros payables à partir du 1<sup>er</sup> Octobre de l'année en cours.

Détails dans le PV de réunion du 18 Janvier 2019.

**Assurance club :**

Le dossier est déjà fait. Avant de la régler, le Président a fait une demande de réduction de la cotisation comme GESTE COMMERCIAL parce que nous n'avons pas eu de sinistre.

Donc, en 2018, nous avons réglé 326 euros,  
en 2019, nous payerons 234 euros

**Donc, geste commercial 92 euros.**

**Fermeture de fin d'année :** Comme d'habitude, les sections sont libres de gérer cette question.

**Site CC 90 :** Il est géré par Jean, pour le faire vivre, il faut s'adresser à ce dernier.

**Compte rendu d'assemblée :** Il sera affiché au tableau et envoyé aux responsables.

**Elections :** Appel de candidature .....NEANT

Démissions.....NEANT.

L'élection du comité sera faite lors de la prochaine réunion.

La déclaration en préfecture sera effectuée par le Président.

**RECOMPENSES : ANNE ET JEAN**

Avant de clore l'AG 2018, le Président remet un petit présent à Anne et à Jean pour le travail réalisé les dimanches matins.

Le Président donne la parole à Madame Pauluzzi qui remercie l'assemblée pour son invitation, souligne sa très bonne tenue et la civilité des membres du Club. Elle assure le club du soutien de la commune et quitte l'assemblée pour se rendre à une autre réunion.

L'assemblée est close à 20h30, suivie de l'apéritif dînatoire offert par le club aux membres avec un invité de leur choix.

Pour le Comité, le Président :

QUARTESAN Serge.